



Vent du Haut Ségala
Poutiac 46210 Gorses
Secrétariat
Madame Poupard
Le Passadou
Chemin du gouffre des cloches
46210 Sabadel-Latronquière
contact@ventduhautsegala.com

objet : vote Sénat loi transition énergétique.

à Monsieur Gérard Miquel, Sénateur de la deuxième circonscription du Lot
à Monsieur Jean-Claude Requier, Président de la FDEL.

le 20 février 2015

Messieurs les Sénateurs,

Vous avez toujours été à l'écoute des arguments portés par nos associations qui s'opposent à l'éolien industriel de grande taille sur le territoire. Nous vous remercions vivement de votre soutien, en particulier concernant les dangers sanitaires pour les riverains. Les arguments de Monsieur le Sénateur Germain sont des bases solides pour revenir à un cadrage législatif raisonné de cette industrie.

Pour notre département, l'implication dans des « Actions pour une croissance verte », et la mise en place d'énergies renouvelables compatibles avec un respect des personnes, est possible. Monsieur le Sénateur Miquel a proposé lors du débat sur la Transition Énergétique des orientations réellement créatrices d'emplois et ne mettant pas en péril les emplois présents existants et le développement du tourisme.

Le tourisme rural peut être développé, en particulier sur le Ségala lotois. Nous avons pu constater modestement l'été dernier, dans le cadre d'animations faites par le syndicat d'initiatives du Haut Ségala, qu'une connaissance de notre territoire, des activités agricoles et des produits fabriqués localement sont des sujets qui passionnent les vacanciers et les habitants. Nous regrettons le manque d'appui des élus de la CDC dans ce travail. Les résultats remarquables obtenus par les producteurs du Haut Ségala lotois, trois primés au salon de l'agriculture, sont des atouts économiques à valoriser.

Monsieur le Sénateur Requier connaît parfaitement de par sa fonction de Président de la FDEL les problèmes récurrents que pose le transport de l'électricité.

Le texte qui suit a été envoyé à tous les Sénateurs.

Notre association a interpellé votre groupe sénatorial à plusieurs reprises (1er mars 2013, 27 février 2014) en particulier à propos de la dérèglementation permettant les implantations de l'éolien industriel avec pour conséquence une densification irréfléchie de ces dernières sur le territoire.

Nous avons, avec beaucoup d'intérêt, suivi les débats concernant l'éolien industriel sur notre territoire et nous remercions vivement les Sénateurs d'avoir ouvert le débat.

De nombreux amendements présentés, même s'ils n'ont pas été retenus, marquent l'urgence d'une réflexion raisonnée sur le cadre législatif relatif à l'éolien industriel. L'amendement 335 rectifié portant à 1000m la distance entre aérogénérateurs et habitations a été voté et nous vous en remercions. Il nous semble qu'il n'est pas besoin d'attendre le résultat d'une expertise, dont à ce jour nous ne connaissons pas les membres, pour prendre une mesure de protection des personnes, qui, peu contraignante pour la filière, est loin de « tuer l'éolien ». La dérèglementation de cette industrie ne peut être acceptée et cela au nom même de l'écologie : des mesures réfléchies et équilibrées doivent permettre à une loi de Transition Énergétique d'être la mieux acceptée possible par les habitants.

Au cours du débat, quand certains sénateurs parlent d'« habitants » Madame la Ministre et d'autres sénateurs répondent « élus » : ce glissement permet d'esquiver le problème de la distance sanitaire nécessaire à la protection des personnes et de ne pas répondre au problème législatif. Les 1500m proposés par l'Académie de Médecine restent un objectif d'autant plus raisonnable que la hauteur des machines et leur puissance ont considérablement augmenté.

Le Sénat a ouvert le débat qui devrait se poursuivre au delà de la Loi sur la Transition Énergétique. Des commissions ont été constituées par Madame la Ministre dans le cadre du plan « Actions pour la croissance verte », et pourraient avantageusement reprendre vos réflexions.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Sénateurs, à nos sentiments les plus respectueux.

contact@ventduhautsegala.com